

Cayenne, le 10 janvier 2019

Messieurs les Députés,
Messieurs les Sénateurs,
Monsieur le Vice-Président de la Collectivité territoriale de Guyane,
Monsieur le Maire de Kourou,
Monsieur le Maire de Sinnamary,
Mesdames et Messieurs les représentants de la centrale syndicale UTG,
Mesdames et Messieurs les représentants de la section syndicale UTG du centre hospitalier de Kourou,

J'ai reçu plusieurs d'entre vous cet après-midi à l'Agence régionale de santé dans le cadre du conflit social en cours à l'hôpital de Kourou. Comme je m'y suis engagée et après vous avoir écoutés, je vous confirme par écrit mes intentions et mes propositions.

Tout d'abord, je me réjouis de ce que chacun de nous, autour de la table soit engagé dans une posture de résolution rapide du conflit. Celui-ci court maintenant depuis près de cinq semaines et j'entends la lassitude des professionnels concernés. Notre responsabilité collective consiste à lui trouver maintenant une issue.

Dès mon arrivée en Guyane j'ai souhaité aller au contact des professionnels sur leur lieu d'exercice à Cayenne, Kourou, Saint-Laurent-du-Maroni et Apatou. Au cours de ces premières visites je n'ai rencontré que des professionnels dynamiques, engagés, pleins de projets et j'en ai été véritablement impressionnée. Je souhaite me mettre à leur service, au bénéfice de la santé des gyanaises et des gyanais. Sachez que j'y mettrai toute mon énergie, en écoutant et en rencontrant le plus souvent possible celles et ceux qui font la Santé en Guyane.

Comme vous l'avez indiqué, dans une discussion la forme compte. Il est normal que depuis le début du conflit il y ait pu y avoir de part et d'autre quelques maladroites, et personnellement j'en prends ma part. Si mon report de rencontre a été pris pour du mépris j'en suis sincèrement désolée car ce n'était pas mon intention, bien au contraire : par principe je considère toujours mes interlocuteurs avec le plus grand respect, d'une part car c'est mon habitude et d'autre part car c'est la seule méthode efficace. Mon habitude consiste également à définir le cadre d'une discussion avant d'y pénétrer, discussion dans laquelle les rôles de chacun sont précisément définis et respectés. C'est la condition *sine qua non* pour un dialogue social efficace et fructueux tant pour le personnel, les établissements de santé, les élus que les patients.

Ma conviction est que le dialogue social de Kourou doit se faire à Kourou avec les partenaires sociaux de Kourou. Il n'est pas souhaitable que je me substitue aux partenaires sociaux de Kourou, ce ne serait ni sain ni durable. J'ai confiance dans la capacité des partenaires sociaux de Kourou à avancer ensemble et je veux les aider. Mon rôle consiste à relancer et garantir la qualité de ce dialogue social et je compte sur vous tous pour m'y aider.

Le dialogue social doit porter sur ce qui relève du dialogue social, et en la matière le champ des discussions est à la fois défini et vaste. Il y a dans nos hôpitaux mille choses à faire, et je sais par ma propre carrière hospitalière combien on peut améliorer la vie des agents quand on s'intéresse concrètement, par exemple, à leurs conditions de travail. Je sais aussi combien on peut changer la vie des gens en offrant des opportunités concrètes de formation et de promotion professionnelle. Or je ne suis pas convaincue que l'ensemble de ces axes essentiels au progrès social aient été suffisamment explorés au cours des semaines passées et je souhaite résolument que soient inscrits de nouveaux points à l'ordre du jour des partenaires sociaux. L'agence régionale de santé de Guyane sera au rendez-vous pour soutenir les initiatives qui émergeront à l'occasion de ces discussions.

La ministre des affaires sociales et de la santé a également demandé qu'une mission d'accompagnement en ressources humaines soit rapidement conduite, celle-ci doit donc faire l'objet également de discussions préalables, tant sur ses modalités que sur son champ d'intervention.

Je propose donc que nous nous rencontrions très vite, élus de la République, UTG et ARS pour définir un nouveau cadre de dialogue social, c'est-à-dire nous mettre d'accord sur les modalités de reprise des discussions, le contenu de celles-ci, leur calendrier, ainsi que le suivi de ces avancées par notre niveau régional. Composition rôle de la mission d'accompagnement RH, conditions de travail, promotion professionnelle, droit au remord relatif aux contrats de droit public, tous les sujets à notre portée peuvent et doivent être mis sur la table. Je souhaite en somme passer avec vous un pacte sur le dialogue et le progrès social à Kourou et en assurer ensemble la supervision.

Je m'engage par ailleurs à venir rencontrer l'ensemble des personnels du centre hospitalier de Kourou au cours d'une prochaine visite approfondie et venir siéger à son premier conseil de surveillance, lequel sera programmé dans les toutes prochaines semaines.

Mesdames et Messieurs, élus de la République et représentants des personnels, je vous assure une nouvelle fois de ma mobilisation pleine et entière au service de la santé des gyanaises et des gyanais, et au développement d'une offre de santé innovante et de qualité. Je sais pouvoir compter sur votre propre engagement pour construire ensemble, pour la Guyane, la santé de demain.

Je vous remercie de bien vouloir me faire connaître vos avis et propositions complémentaires ; dans l'attente, ma porte reste naturellement ouverte pour chacun et chacune d'entre vous et vous prie de vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma haute considération.

La directrice générale
de l'ARS de la GUYANE



Clara de BORT